



Mairie de Cahus

Le Bourg

46130 CAHUS

05 65 33 88 28

mairie.cahus@wanadoo.fr



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Jeudi 18 Juin 2020

Étaient présents : Catherine Albert, Anne Audibert, Thierry Cas, Geoffroy Latapie, Claude Lavergne, Maryline Linard, Nicolas Papon, Aurore Perony, Alexis Poeydemenge.

Étaient excusées : Jean-Claude Kelsch (Pouvoir à Catherine Albert).

Étaient absents : Kevin Gouvard.

Début de la séance : 19h00

◆ Vote du taux des taxes communales :

Madame le Maire propose de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes communales (Foncier bâti et Foncier non bâti). Pour l'année 2020. La Taxe d'Habitation est supprimé pour les résidences secondaires, le conseil municipal n'a plus voté de taux pour celle-ci. Après discussion, le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 9 voix (unanimité des présents)

Alexis Poeydemenge arrive à 19h30

◆ Délibération concernant le budget primitif de la commune :

Nous venons d'avoir connaissance des dotations de l'état :

Dotation Globale de fonctionnement	:	49619 € (49748€ en 2018)
Dotation de Solidarité Rurale	:	19132 € (18715€ en 2018)
Dotation Elu Local	:	4550 €
Dotation Nationale de Péréquation	:	339 €
Soit une augmentation globale de	:	1704 Euros

Le budget primitif a été établi comme suit :

Section de fonctionnement	:	379 270.68 Euros
Section d'investissement	:	150 100.00 Euros

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents)

◆ Délibération concernant le budget primitif eau :

Section de fonctionnement	:	93 236.01 Euros
Section d'investissement	:	58 498.43 Euros

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents)

◆ **Délibération location saisonnière du maître nageur :**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut prévoir un logement pour le maître nageur pour juillet et août. Mme le maire propose le logement de Mme et M Lescure comme les années précédentes.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents)

◆ **Délibération pour la nomination des différents délégués :**

Correspondant défense : Alexis Poeydemenge
GEMAPI : Alexis Poeydemenge
FDEL : Claude Lavergne (Titulaire) et Geoffroy Latapie (Suppléant)
SYDED eau potable : Jean-Claude Kesch (Titulaire) et Catherine Albert (suppléante)

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents)

◆ **Délibération pour l'achat d'une tondeuse :**

Madame le Maire propose d'acheter une tondeuse avec bac pour l'entretien du cimetière et le tour du lac.

Le Conseil Municipal délibère et vote :

Pour : 10 voix (unanimité des présents)

Fin de la séance : 23h00